



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

L'Essentiel du Comité d'entreprise du 28 juin Par vos élus CFDT

L'intervention de J.M. CARCELES

Monsieur CARCELES a souhaité rencontrer les élus du comité d'entreprise.
Extraits de son intervention que vos élus CFDT considèrent comme essentiels.

- Sur le CE : « Je suis ici car le CE fait partie de l'ensemble institutionnel de l'entreprise avec le COS et le Directoire » ; « il est un rouage essentiel et a un rôle à jouer, rôle d'information et de consultation » ; « je souhaite qu'il soit un élément de fonctionnement dans l'intérêt de l'entreprise » ; « il faut dire les choses pour améliorer le fonctionnement de l'entreprise ».
- Sur la CEBPL : « l'entreprise est en bonne situation avec des résultats corrects à plus de 100 millions » ; « il faut des résultats pour consolider les fonds propres dans les années à venir, cela ne va pas être facile, il va falloir se battre » ; « les fonds propres sont le carburant de l'entreprise, c'est indispensable à la pérennité de l'entreprise et de son activité ; le régulateur impose des niveaux de ratios de plus en plus drastiques » ; « pour répartir (allusion aux rémunérations) il faut faire des résultats » ; « je trouve que l'entreprise est ouverte et que l'on peut s'y exprimer librement » .
- Sur le réseau d'agences : « il y a une réflexion nationale : le réseau du futur, qui sera finalisée, pour les grands axes, fin 2013. L'application se fera de 2014 à 2017. La CEBPL s'y adaptera » ; « ce n'est pas simple car le réseau sera multi canal mais le point de vente reste un élément essentiel, la réflexion est loin d'être aboutie » ; « ce qui est certain c'est que le métier, à l'intérieur des agences, va évoluer fortement. Le travail ne sera pas le même. Les autres canaux de distribution ne doivent pas être appréhendés comme des concurrents mais bien comme des partenaires » ; doit on maintenir le réseau d'agences à l'identique ? : « un certain nombre d'agences tiennent la concurrence , quand on enlève une agence on perd systématiquement, par contre on doit tenir compte du compte d'exploitation de chaque point de vente et ne pas faire d'affectif, certains remaillages ne sont pas exclus suite aux mouvements de populations, de centres d'activités, etc. »
- Sur la souffrance au travail : « les managers sont la colonne vertébrale de l'entreprise et je continuerai à m'appuyer dessus » ; « il ne faut pas galvauder le terme de souffrance, ne le généralisez pas, c'est vrai qu'il y a des gens qui ne sont pas bien dans leurs baskets » ; « on sera à l'écoute, il faut que les gens parlent, il faut que les élus fassent remonter les informations » ; « faites preuve d'anticipation dans vos remontées, je n'aime pas la gestion dans l'urgence ; je ne veux pas être mis au pied du mur pour prendre une bonne décision » ; « la proximité vous l'aurez, j'essaierai de voir tout le monde mais ce ne sera pas facile ».

cfdt-cebpl.fr

Les élus CFDT notent dans cette intervention de Monsieur CARCELES un changement de style de management. Ils sont disposés à lui laisser sa chance pour ne le juger que sur ses actes.

Fermetures d'agences au mois d'Aout.

La direction souhaite définir un cadre pour harmoniser la période et les modalités de la fermeture des agences pendant la période estivale et ainsi éviter les risques de «fermetures « sauvages ».

A l'initiative des directeurs de groupe, 47 agences contre seulement 10 en 2012, vont être fermées pendant la première quinzaine d'aout.

Les directeurs d'agences et notamment les responsables d'agences concernés n'ont pas été consultés. Pourtant ce seront bien les RA qui devront motiver cette décision auprès de la clientèle et subir les conséquences par rapport à l'activité commerciale de leur agence.

Les élus CFDT, considèrent que la direction fait preuve de mépris vis-à-vis des RA et de la clientèle.

Nous vous encourageons à consulter l'avis du comité d'entreprise sur intranet : « mon entreprise/publication des IRP/comité d'entreprise »

Effectif cible du département offre et prix.

Lors de la présentation annuelle de l'effectif cible, anciennement mandat de gestion, le CE a été choqué par les mesures concernant ce département : les 7 postes de chefs de produits étant déclassifiés de CM6 à TM5. Face aux risques psycho-sociaux encourus par les salariés de ce département le CE a mandaté une étude auprès du CHSCT. Les conclusions sont reprises dans l'avis du CE remis à la direction.

Pour la Direction il s'agit quasiment d'un non événement car elle considère que 7 postes à l'échelle de la caisse cela ne représente pas une modification importante. De plus, selon la Direction, cette nouvelle organisation donne satisfaction.

Vos élus CFDT sont totalement opposés à cette politique de déclassifications de plus en plus courante dans notre entreprise. Le seul but ultime est de faire baisser le coefficient d'exploitation au détriment des possibilités d'évolution et au mépris total des salariés concernés. Imaginez ce que peut ressentir le(la) collègue , félicité(e) par son hiérarchique pour la qualité de son travail et son implication, qui apprend que sa classification va changer à la baisse !!!

Vos élus CFDT seront vigilants sur tout projet de réorganisation que la Direction voudra mettre en place.

<http://www.cfdt-cebpl.fr>

Les Elus CFDT au Comité d'entreprise
Cécile CANNONE, Alain CHARRIER, Jacques GUILLERM, Yves LE QUILLIEC, Bruno LUCAS,
Valérie BERGER, Sylvie BIDAUT, Philippe DELBOS, Brigitte HEYER, Martine PAGE

CAISSE D'ÉPARGNE BRETAGNE – PAYS DE LOIRE

**319, ROUTE DE VANNES
44800 SAINT HERBLAIN
tél : 02.72.20.34.85 ou 06.26.43.86.81**

courriel : cfdt.cebpl@free.fr

**cfdt-
cebpl.fr**

CAISSE D'ÉPARGNE BRETAGNE – PAYS DE LOIRE

**319, ROUTE DE VANNES
44800 SAINT HERBLAIN
tél : 02.72.20.34.85 ou 06.26.43.86.81
courriel : cfdt.cebpl@free.fr**